



BULLETIN D'INSCRIPTION 2018 - SÉJOURS

CADRE RÉSERVÉ AU CE N° DOSSIER _____

NOM (DE L'AYANT DROIT) : _____ PRÉNOM (DE L'AYANT DROIT) : _____
 DATE DE NAISSANCE (DE L'AYANT DROIT) : ____ / ____ / ____
 ADRESSE (DE L'AYANT DROIT) : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
 TÉLÉPHONE : _____ MOBILE : _____ E-MAIL : _____
 N° SÉCURITÉ SOCIALE : _____
 STATUT* : INTÉRIMAIRE PERMANENT *(COCHEZ LA CASE CORRESPONDANT À VOTRE SITUATION)
 DATE DU DÉPART : ____ / ____ / ____ VILLE DU DÉPART : _____
 DESTINATION : _____

PARTICIPANTS :

NOM - PRÉNOM	AYANT DROIT*	CONJOINT*	TIERS*	TARIF
PRIX TOTAL				_____ €
ACOMPTE				_____ €
SOLDE				_____ €

CONDITIONS ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le CE se réserve le droit de modifier, de reporter, ou d'annuler ses programmes en appréciant l'existence de circonstances susceptibles d'en contrarier le déroulement. Il peut être amené à changer les conditions tarifaires en raison de la survenance d'éléments modifiant profondément la situation d'origine. **Les informations communiquées par le CE sont destinées à faciliter la préparation des voyages. Elles ne sont pas garanties et n'ont aucune valeur contractuelle.** Les éventuelles modifications ne peuvent pas engager la responsabilité du CE aux motifs que les prestations annoncées seraient changées ou annulées. Le CE se réserve le droit de répercuter tout ou partie des éventuelles hausses de taxe et/ou de carburant que le prestataire serait amené à nous facturer en plus. D'une manière générale et pour tous nos voyages, les horaires des vols spéciaux sont communiqués par les autorités compétentes environ 6 jours avant le départ. Les vols peuvent être prévus à tout moment de la matinée, de la journée ou de la soirée. Il convient de considérer que la 1ère et 8ème journées peuvent être consacrées au transport aérien ou terrestre.

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES :

Ressortissants de l'Union Européenne : Carte nationale d'identité ou passeport obligatoirement en cours de validité. Pour les autres ressortissants : se renseigner auprès des consulats et ambassades concernés. Pour certaine destination, un visa est nécessaire. Il vous appartient de vous renseigner et de faire les démarches nécessaires. Le CE ne saurait être tenu responsable si vous ne le faites pas.

VACCINS ET SANTÉ :

Avant le départ il vous appartient de vérifier les vaccinations nécessaires. Parlez-en avec votre médecin traitant.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Toutes les inscriptions seront prises en compte, mais la priorité sera donnée aux ayants droit jamais partis avec le CE SUD EST MANPOWER. Les salariés – permanents et intérimaires –, leurs familles et les stagiaires peuvent bénéficier d'un seul voyage ou week-end par an. Toutefois, les ayant droits peuvent s'inscrire à plusieurs voyages ou week-end par classement hiérarchisé de vœux. Ainsi, dans l'hypothèse où des places demeureraient non pourvues, les salariés pourront bénéficier, au cours de la même année, d'un voyage ou week-end supplémentaire. Un tirage au sort sera organisé seulement si le nombre d'inscrits au voyage ou week-end supplémentaire est supérieur aux nombres de places restant disponibles. Vous serez informé du résultat par courrier postal. Aucune réponse n'est donnée par téléphone.

CONDITIONS D'ANNULATION :

L'annulation devra être faite par écrit (courrier, e-mail ou fax). Quel que soit le motif, elle entraîne automatiquement la retenue des frais de dossiers, à laquelle s'ajoutent les frais variables selon la date à laquelle elle intervient, voir tableau ci-dessous. En cas d'annulation de votre part, le C.E privilégiera toujours le remplacement des personnes. Cela signifie que l'assurance annulation ne pourra pas toujours fonctionner et que vous aurez à payer les frais indiqués ci-dessous.

PÉRIODE D'ANNULATION	TOTALDES RETENUES PAR PARTICIPANT ANNULANT SON SÉJOUR
FRAIS DE DOSSIER	Acompte
de 50 à 31 jours du départ	Acompte + 25% du prix du séjour ou du week-end
de 30 à 21 jours du départ	Acompte + 50% du prix du séjour ou du week-end
de 20 à 8 jours du départ	Acompte + 75% du prix du séjour ou du week-end
moins de 8 jours du départ	100% du prix du séjour ou du week-end

Le jour du départ, si le(s) voyageur(s) ne se présente(nt) pas aux heures et lieux indiqués dans le carnet de voyage, cette annulation ne donne lieu à aucun remboursement.

Les conditions générales d'inscriptions doivent être datées et signées avec la mention manuscrite. « Lu et approuvé »

« Lu et approuvé » _____ Date : _____

Signature de l'ayant droit

PIÈCES A FOURNIR-SÉJOUR

- Le bulletin d'inscription complété.
- Photocopie du dernier bulletin de salaire
 - SALARIÉ(E) INTÉRIMAIRE: Dernier bulletin de salaire de moins de 45 jours, incluant le nombre d'heures d'ancienneté cumulées sur les 12 derniers mois.
En fin de mission, vous disposez de 45 jours pour envoyer votre dossier.
 - SALARIÉ(E) PERMANENT (CDI, CDD, ALTERNANT, STAGIAIRE): (CDI, CDD, alternant, stagiaire) : Bulletin de salaire de moins de 45 jours.
- La photocopie du livret de famille parents-enfant(s) pour les séjours en famille.
- Pour les familles recomposées pour les séjours en famille.
 - Un justificatif de vie commune (facture EDF, quittance de loyer,...)
 - Une photocopie de l'avis d'imposition du foyer de l'enfant rattaché fiscalement à l'ayant droit.
- La photocopie du certificat de mariage ou de pacs.
- Pour les couples non mariés et non pacsés, justificatif de vie commune (une facture aux 2 noms ou avis d'imposition aux 2 noms).
- Photocopie lisible de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport de chacun des participants en cours de validité.
- Joindre vos adresses courriel LISIBLE.
- 1 chèque d'acompte pour le dossier à l'ordre du C.E SUD EST MANPOWER.
 - Martinique:** **acompte de 150€**
 - Sri Lanka:** **acompte de 150€**
 - Cap Vert:** **acompte de 150€**
 - Lanzarote:** **acompte de 200€**
- 1 chèque du montant du solde à l'ordre du C.E SUD EST MANPOWER.
Solde encaissé au moins 45 jours avant le départ.

Merci d'envoyer le chèque d'acompte et du solde en même temps avec le dossier d'inscription. Acompte encaissé si dossier retenu.

ATTENTION

Bulletin à remplir, à signer et à retourner avec les documents demandés.

CE SUD EST MANPOWER _____ (nom du séjour) 2 rue du Colonel Chambonnet – 69500 BRON

**TOUTES LES PIÈCES SONT OBLIGATOIRES EN CAS DE CONTRÔLE URSSAF- TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RENVOYÉ
A RENVOYER AVANT LA DATE CLÔTURE D'INSCRIPTION, SVP.**